

CABINET VETERINAIRE WAUTERS

Le domaine d'activité du cabinet vétérinaire Wauters est la médecine vétérinaire. Les centres d'intérêts et les spécificités de pratique sont consultables sur le site www.veterinaire-wauters.be

Type de pratique : médecine vétérinaire généraliste des petits mammifères de compagnie

Coordonnées légales :

- Forme juridique : Personne physique
- Numéro d'entreprise : BE0599.724.274
- Gérant : WAUTERS Paul-Michel, numéro OMV F3628
- Adresse du site d'exploitation : rue Maurice Withofs, 13 4280 Hannut
- Téléphone : 0476/995.660
- E-mail : paulmiwauters@skynet.be
- Site : www.veterinaire-wauters.be

Liste des vétérinaires prestant pour le Cabinet :

- WAUTERS Paul-Michel (F3628)
- WAUTERS Pauline (F5909) – numéro d'entreprise BE0729.901.640

Tous sont titulaires du titre de docteur en médecine vétérinaire, octroyé par la faculté de médecine vétérinaire de Liège en Belgique

La pratique de la médecine vétérinaire est une profession réglementée (loi de 1991) et contrôlée par l'Ordre des Médecins Vétérinaires. Les vétérinaires doivent respecter le code de déontologie disponible sur www.ordre-veterinaire.be

Une assurance responsabilité professionnelle est souscrite par chaque médecin vétérinaire auprès de la compagnie Fédérale Assurance et couvre les soins au sein du cabinet ainsi que lors des visites à domicile effectuées dans le cadre de consultations.

Les dépôts de médicaments sont situés rue Maurice Withofs, 13 4280 Hannut

- Numéro de dépôt : DP00102484
 - Vétérinaire dépositaire : Docteur WAUTERS Paul-Michel
 - Les utilisateurs du dépôt : Docteur WAUTERS Paul-Michel, Docteur WAUTERS Pauline
- Numéro de dépôt : DP00122655
 - Vétérinaire dépositaire : Docteur WAUTERS Pauline
 - Les utilisateurs du dépôt : Docteur WAUTERS Pauline, Docteur WAUTERS Paul-Michel

L'agence fédérale des médicaments et des produits de santé contrôle le dépôt. Contact : www.fagg-afmps.be

Tarifs :

Pour chaque examen ou traitement, le client recevra une indication de prix.

Le tarif ci-joint s'entend TVA comprise. Il est susceptible de variation selon les difficultés/complications qui peuvent être rencontrées durant la réalisation des actes mentionnés et selon la variabilité des prix des produits utilisés pour les réaliser. Les tarifs sont librement consultables dans la farde « informations aux consommateurs » dans la salle d'attente

Conditions générales de vente :

Le prix de tout acte posé et de tout médicament vendu sera indiqué au préalable. Toute personne qui commande des prestations ou des produits, même au profit d'autrui, en garantit le paiement. Sauf stipulation écrite contraire, nos factures sont payables au comptant.

Toute facture non-payée à son échéance porte de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, un intérêt de 15% l'an. Outre cet intérêt, le montant de cette facture pourra être majoré d'une indemnité forfaitaire conventionnelle et irréductible de 20% avec un minimum de 50 euros à titre de clause pénale. Toute facture non-contestée dans les 8 jours par envoi recommandé sera considérée comme acceptée sans réserve. Pour toute contestation, les tribunaux de Huy sont seuls compétents.